



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014

**Regroupement des usagers du
transport adapté et
accessible de l'île de
Montréal**

514-255-0765

Montreal I, 17 juin 2014

REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTRE MISSION

- ❖ **Regrouper les usagers du service de transport collectif, régulier et adapté, qui ont des limitations fonctionnelles.**
- ❖ **Promouvoir et défendre les droits et les intérêts des usagers du transport collectif, régulier et adapté, qui ont des limitations fonctionnelles, et ce, dans tous les dossiers visant le transport à Montréal.**
- ❖ **Identifier et inventorier les besoins de manière à constituer des dossiers pour améliorer l'accessibilité du transport collectif, régulier et adapté, des personnes ayant des limitations fonctionnelles.**
- ❖ **Agir comme courroie de transmission entre les usagers et les décideurs en transport.**
- ❖ **Revendiquer tous les aspects de l'accessibilité au niveau du transport collectif, régulier et adapté, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, auprès des usagers et des décideurs.**
- ❖ **Exercer un leadership reconnu en matière de transport collectif et accessible, régulier ou adapté.**

Table des matières

MOT DU VICE-PRÉSIDENT.....	3
MOTS DE L'ÉQUIPE.....	4
AVIS DE CONVOCATION/ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014.....	6
ORDRE DU JOUR.....	8
L'ÉQUIPE DU RUTA ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	9
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 JUIN 2013.....	10
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013-2014.....	18
COMMUNICATIONS ET SERVICE AUX MEMBRES.....	18
ACTIVITÉS PONCTUELLES.....	22
L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE : ACCÈS À TOUT POUR TOUS.....	23
L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DANS NOS INTERVENTIONS.....	24
DOSSIERS PRIORISÉS EN 2013-2014.....	25
NOS INSTANCES DE CONCERTATION.....	26
ESSAIS TERRAIN ET CONSULTATIONS.....	36
PLAN D'ACTION 2014-2015.....	37
OBJECTIFS QUI SERONT PRIORISÉS EN 2014-2015.....	40
ÉTATS FINANCIERS 2013-2014.....	41
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015.....	49
LISTE DES ABRÉVIATIONS	50

Mot du vice-président

2013-2014 a été, pour le RUTA de Montréal, une année de transition. En effet, nous avons accueilli, en septembre dernier, notre nouvelle directrice générale, Mme Annie Hottin. Annie s'est rapidement familiarisée avec les dossiers traités par notre organisme. De plus, son expérience professionnelle lui a permis de cerner les enjeux auxquels notre regroupement fait face dans l'équilibre à atteindre entre l'exercice de son rôle de défense des droits et la concertation, le partenariat et la collaboration qui sont des ingrédients nécessaires à la concrétisation de notre mission.

Annie a aussi su exercer ses responsabilités, en tant que directrice générale, à l'égard du personnel sans créer de heurts inutiles qui peuvent parfois surgir lorsqu'il y a changement à la direction d'un organisme. Je suis confiant que son dynamisme, son discernement et son engagement permettront au RUTA de Montréal de continuer à être un organisme dont l'expertise est reconnue par nos interlocuteurs.

Bien sûr, je ne peux passer sous silence la qualité et la quantité de travail accompli par toutes nos employées. Le rapport qui suit vous permettra d'en prendre la pleine mesure.

Notre président s'est vu confronté à des événements difficiles, sur le plan personnel, et n'a pas été en mesure d'exercer pleinement ses fonctions. Ainsi, au cours de l'automne, j'ai pris la relève et ai fait de mon mieux afin que votre conseil d'administration remplisse pleinement ses responsabilités.

Pour ce faire, nous nous sommes réunis à sept reprises durant la dernière année. Nos échanges, discussions et décisions ont été largement alimentés par les différents points de vue. Les administrateurs ont tous contribué à créer un climat de respect, de franchise. Tout au long de l'année, l'accès à des services de transport en commun de qualité, qui favorisent l'autonomie des personnes handicapées, nous a guidé. Un grand merci aux administrateurs sortants!

L'année qui vient promet d'être riche pour la vie du RUTA. De grands défis nous attendent, autant en ce qui a trait à notre organisme en tant que tel, qu'à l'avenir des services de transport en commun, surtout en matière de transport adapté. Il faudra veiller au grain et être proactif, surtout en ces temps où les décideurs travaillent fortement à convaincre l'opinion publique que nos services collectifs coûtent trop cher... Il sera important que les personnes handicapées se fassent entendre haut et fort.

Yvon Provencher, vice-président du RUTA

Mots de l'équipe

Il nous fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités du RUTA. À sa lecture, vous pourrez constater la diversité des activités, des travaux et des comités auxquels le RUTA a collaboré afin de faire valoir les droits et les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport collectif.

J'ai eu le bonheur cette année de découvrir des personnes extrêmement généreuses de leur temps et de leur patience avec la petite nouvelle qui faisait son entrée dans un monde extraordinaire. Je suis touchée par la détermination et le grand professionnalisme avec lequel les membres du milieu associatif œuvrent quotidiennement à ce que l'accessibilité des transports collectifs soit un incontournable.

Je côtoie chaque jour deux collègues de travail qui ont aussi à cœur de faire une différence dans le quotidien des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Fahima par sa grande capacité d'écoute et son expertise du fonctionnement du transport adapté et Christelle par sa rigueur au travail et son grand sens de la justice.

Je veux aussi souligner le travail accompli par les administrateurs du RUTA qui ont permis, par leur implication et leur détermination, de faire rayonner la mission du RUTA.

Annie Hottin, directrice

Étant dans ma troisième année comme agente de concertation et de projets au RUTA, je suis de plus en plus en mesure d'avoir une vision d'ensemble des dossiers traités et à traiter. Parfois, je me suis dit que, dans ce domaine, il y avait un nombre limité de sujets qui pouvaient être travaillés, puisque la question de l'accessibilité universelle du transport en commun est assez pointue. Au fil du temps, je me rends compte que c'est plutôt un principe large pouvant être appliqué à une multitude de contextes et pouvant ainsi créer de très nombreuses opportunités d'amélioration. C'est cette diversité qui rend le travail intéressant : les dossiers défilent et apportent chacun leur lot de défis à relever. Et il me fait plaisir de les relever avec deux coéquipières en or!

Ce rapport d'activités fait état de bon nombre de ces sujets, certains en continuité avec les dernières années, d'autres s'étant ajoutés selon les besoins soulevés de façon plus ponctuelle. Une chose est certaine : la pertinence de notre travail au RUTA est prouvée!

Christelle Labrecque-Dupuis, agente de concertation et de projets

Déjà quatre ans au RUTA, dont trois à titre d'agente de communication et service aux membres, auprès de ceux que j'appelle tendrement mes membres. Ils m'ont appris la patience et la persévérance dans l'espoir que les choses changent. Aujourd'hui, puisque l'occasion m'est offerte, je veux leur dire merci de continuer de faire confiance au RUTA, de me faire confiance et de me permettre de faire partie de votre quotidien, chaque jour où votre transport n'est pas arrivé à l'heure ou que votre chauffeur ou commis au téléphone n'a pas été à la hauteur du service à rendre, mais aussi pour les journées plus agréables où vous étiez toujours prêts à partager avec moi des bonnes nouvelles.

Sachez que, pour cette année, on va travailler encore plus fort afin de vous offrir notre soutien, car nous sommes là pour vous et avec vous !

Fahima Boumaiza, agente de communication et service aux membres



Montréal, le 1^{er} mai 2014

À tous les membres du RUTA de Montréal

Avis de convocation/ Assemblée Générale Annuelle 2014

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle du Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'Île de Montréal, qui aura lieu

MARDI 17 JUIN 2014

**Centre Communautaire de Loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie
1700, Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L5
De 9h30 à 16h**

**La STM répondra à vos questions,
nous vous invitons à préparer vos questions**

N.B Un lunch sera servi de 12h à 13h

Afin d'exercer votre droit de vote lors de cette rencontre et de pouvoir participer à l'élection des membres du conseil d'administration, nous vous rappelons qu'il est essentiel d'être membre en règle de notre organisme.

Nous vous invitons à renouveler votre cotisation dès maintenant, si ce n'est pas déjà fait, en complétant et retournant le formulaire ci-joint. Il vous sera aussi possible de renouveler votre carte de membre sur place.

Comme par les années passées, le RUTA de Montréal est très fier de compter directement sur ses membres pour que les personnes ayant des limitations fonctionnelles puissent se déplacer toujours plus facilement sur le territoire de l'Île de Montréal. Nous souhaitons vivement que cet appui se concrétise encore cette année.

Nous aimerions vous rappeler que les personnes intéressées à se présenter au conseil d'administration auront à faire une courte présentation de 5 minutes tout au plus, expliquant l'intérêt et la motivation à vouloir devenir membre du conseil d'administration du RUTA de Montréal.

Afin de bien vous recevoir lors de l'assemblée générale, nous désirons connaître si des services spécifiques vous sont nécessaires comme :

- Aide physique
- Interprète gestuel
- Média substitut
- Si vous avez des allergies alimentaires, veuillez nous l'indiquer pour la réservation du lunch.

Nous effectuerons une réservation pour le transport de groupe, merci de spécifier vos besoins lors de la confirmation de votre présence, en mentionnant clairement **votre nom, votre numéro de téléphone, votre courriel et votre numéro d'utilisateur du Transport adapté avant le 31 mai 2014 au 514 255-0765.** Après cette date, vous devrez effectuer vous-même la réservation de votre transport.

Afin d'alléger l'assemblée générale, suite à votre confirmation de présence, nous vous ferons parvenir les documents de l'assemblée générale. Vous êtes invités à en prendre connaissance avant la rencontre.

Impatients de vous rencontrer lors de cet événement, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'accepter nos salutations distinguées.

Le Vice-président



Yvon Provencher

la Directrice générale



Annie Hottin

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot du vice-président
2. Nomination d'un(E.) président(E.) et un(E.) secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum et lecture de la convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 juin 2013
6. Présentation et adoption du rapport d'activités 2013-2014
7. Présentation et adoption des états financiers 2013-2014
8. Nomination de la firme comptable et cotisation annuelle
9. Présentation et adoption du plan d'action pour 2014-2015
10. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2014-2015
11. Élection du conseil d'administration
 - a. Nomination d'un(E.) président(E.), d'un(E.) secrétaire d'élection et de deux scrutateurs/scrutatrices
 - b. Mises en candidature et présentation des candidat(E.)s
 - c. Élection
 - d. Résultats de l'élection
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

PRÉSENTATIONS

- **ON ROULE AU QUÉBEC**
- **LE TRANSPORT ADAPTÉ RÉPOND À VOS QUESTIONS**

L'équipe du RUTA et le conseil d'administration

L'équipe du RUTA

Annie Hottin, directrice générale

Christelle Labrecque-Dupuis, agente de concertation et de projets

Fahima Boumaiza, agente de communication et de service aux membres

Membres du conseil d'administration 2013-2014

Jean-Marie Grenier, administrateur nommé, président

Yvon Provencher, administrateur nommé, vice-président

André Beauchamp, administrateur coopté, secrétaire-trésorier

Caroline Lévesque, administratrice nommée

Yann Lacroix, administrateur nommé

Dominique Marsan, administratrice élue

Julia Perreault, administratrice élue

Claude Gariépy, administrateur élu

Claude Prévost, administrateur élu

Un grand merci pour votre implication permettant au RUTA d'accomplir sa mission.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de Montréal

18 juin 2013, aux Loisirs récréatifs et communautaires Saint-Michel

Présences : Aline Montpetit, Serge Bédard, Claude Gariépy, Claude Prévost, Jean-Yves Gagné, Julia Perreault, Alain Tremblay, Wassyla Hadjabi, Claudia Laplante, Julien Gascon-Samson, Caroline Lévesque, Yann Lacroix, Yvon Provencher, Dominique Marsan, Marie Turcotte, Daniel Deschênes, Serge Poulin, Martin Laperle, Nancy Duguay.

Équipe de travail :

Lilia Gahriani, directrice générale 2012-2013

Fahima Boumaiza, agente d'information et service aux membres

Christelle Labrecque-Dupuis, directrice générale par intérim et agente de concertation et de projets

Barbara Legault, animatrice

Louise Martin et Lyne Gargano, interprètes

1. Ouverture de l'assemblée et mot du président

Lilia Ghariani ouvre l'assemblée puisque le président, Jean-Marie Grenier, est absent. Elle fait aussi le point sur la situation actuelle au RUTA : elle a quitté son poste de direction et Christelle Labrecque-Dupuis assure l'intérim jusqu'à ce que le CA prenne une décision concernant le poste permanent de direction. Elle donne ensuite la parole à Barbara Legault, qui sera l'animatrice de l'AGA.

2. Nomination d'un(e) président(e) et un(e) secrétaire d'assemblée

Dominique Marsan, appuyée de Yann Lacroix, propose Barbara Legault comme présidente d'assemblée et Christelle Labrecque-Dupuis comme secrétaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Vérification du quorum et lecture de la convocation

22 membres sont présents, le quorum est donc atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Barbara Legault fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

Yann Lacroix voudrait savoir s'il y aura une pause avant midi. Barbara Legault répond que cela n'est pas prévu, mais si quelqu'un le demande, il pourra y en avoir une.

Claude Gariépy, appuyé de Dominique Marsan, propose l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 juin 2012

Alain Tremblay, appuyé de Martin Laperle, propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 juin 2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation et adoption du rapport d'activités 2012-2013

Fahima Boumaiza présente la partie « Commentaires, informations et statistiques » du rapport d'activités. Suite à sa présentation, Yann Lacroix affirme qu'il n'est pas d'accord que le RUTA donne des services à des personnes qui ne sont pas membres du RUTA. Barbara Legault mentionne que nous ne sommes pas ici pour débattre de cette question et que ce sera traité au comité visibilité.

Wassyla Hadjabi ajoute qu'un organisme communautaire appartient à la communauté et se doit de répondre aux demandes de toute personne. Marie Turcotte abonde dans ce sens : le RUTA n'est pas débordé par les commentaires et demandes, il peut répondre à toutes les questions. C'est aussi une manière d'attirer les gens à devenir membres. Dominique Marsan est d'accord.

Yvon Provencher fait un point d'ordre : la discussion que nous avons ne relève pas de l'AGA, elle relève du CA, alors il demande d'y mettre un terme. C'est ce que nous faisons.

Wassyla Hadjabi demande pourquoi le RUTA recevait des « plaintes » et qu'il reçoit maintenant des « commentaires ». Est-ce que ce sont les plaintes qui ont changé de nom ou est-ce un nouvel élément ?

Fahima Boumaiza répond qu'il y a environ un an et demi, nous avons décidé d'utiliser le terme commentaire plutôt que plainte pour son côté plus positif. Le commentaire est plus inclusif que la plainte. Certains sont des plaintes, d'autres ne sont réellement que des commentaires. L'année prochaine, Fahima Boumaiza inclura le nombre de commentaires positifs dans les statistiques.

Lilia Ghariani et Christelle Labrecque-Dupuis font la présentation des instances de concertation.

Voici les questions qui ont suivi :

Wassyla Hadjabi est surprise de voir le travail qui a été fait concernant IRSU puisque AFHM devait siéger sur ce comité, mais elle n'a jamais reçu d'invitation pour s'y présenter. Elle croit que le service de police devrait être impliqué dans le processus : une femme avec une aide à la mobilité non transférable ne peut être embarquée dans le véhicule de police, contrairement à une femme transférable ou qui n'a pas de handicap. Elle croit aussi qu'une personne doit être responsable du financement de ce projet. Demander aux gens de payer leur taxi dans une situation de danger n'est pas l'idéal.

Réponse : le comité n'étant pas piloté par le RUTA, nous n'avons pas de pouvoir concernant qui était membre du comité. Le service ne bénéficie pas de ressources financières, alors le RUTA ne peut décider de ce qui est fait ni décider d'engager des sommes financières.

Julia Perreault demande à quel moment la portion d'ascenseur devant être construite par l'AMT à la station Bonaventure sera construite? Elle voudrait aussi savoir si l'accessibilité des arrêts sera vérifiée dans le trajet du SRB Côte-Vertu. Nous savons que certaines personnes n'ont pas assez d'espace pour débarquer un fauteuil de l'autobus.

Réponse : le RUTA revendique la mise en accessibilité de la station Bonaventure depuis longtemps. L'AMT a dû revoir toute la question de son plan d'investissements et d'immobilisation il y a environ un an et demi, ce qui a entraîné une refonte majeure des projets. Il y a encore plusieurs étapes avant la mise en place d'ascenseurs. Selon nos informations, ça devrait être en 2014-2015.

Concernant le SRB, il ne sera pas conçu comme le SRB Pie-IX. Il sera sur le bord du trottoir, comme les autres lignes de bus. Cette question interpelle la question plus large de l'accessibilité des arrêts, des abribus et du mobilier urbain.

Jean-Yves Gagné croit que l'administration du RUTA devrait recruter des membres pour être représentatif du nombre d'utilisateurs. Concernant le métro : la STM s'était engagée à rendre accessibles trois stations par année. Le RUTA ne devrait-il pas s'assurer que la STM respecte cet engagement?

Réponse : les membres sont ceux qui ont payé leur cotisation cette année. Il y a toutefois beaucoup plus de membres non-actifs (ceux qui n'ont pas payé de cotisation, mais qui sont en contact avec le RUTA).

Concernant l'accessibilité du métro, le RUTA partage l'inquiétude de M. Gagné. Ce qui est présenté dans le plan de transport de la Ville de Montréal ne correspond pas à ce qui est fait actuellement. Évidemment, nous continuons à revendiquer, mais c'est principalement une question de financement. C'est à ce niveau qu'il faut faire des représentations, surtout au MTQ, car c'est lui qui donne l'argent.

Serge Poulin demande ce que l'on entend par médias alternatifs?

Réponse : En fait, nous devrions parler de médias substitués. Nous porterons attention à employer le terme approprié.

Alain Tremblay aimerait savoir le nombre de stations par année qui seront munies d'ascenseurs. Concernant les commentaires, il mentionne qu'il préfère appeler le RUTA que le TA directement pour avoir un meilleur suivi. Il mentionne que l'acronyme RUTAC est absent de la section des abréviations dans le rapport d'activités. Aussi, il trouve que les chauffeurs abordent des questions très personnelles avec les usagers du TA.

Concernant les chiens de service, il demande si les chauffeurs peuvent interdire les chiens dans leur véhicule.

Réponse : sur les ascenseurs dans le métro, environ quatre stations sur une période de cinq ans sont munies d'ascenseurs.

Le RUTAC est le RUTA de Châteauguay.

Les questions religieuses et politiques, entre autres, ne devraient pas être abordées par les chauffeurs. Cela leur est dit en formation.

Le seul moyen pour le chauffeur de refuser les chiens d'assistance, est qu'il soit mentionné qu'il est allergique sur son permis de taxi. S'il n'est pas à l'aise ou s'il a peur, il n'a pas le droit de refuser.

Dominique Marsan demande quel est le travail concret que font les comités? Elle aimerait avoir un bulletin d'information et savoir ce qui se passe durant l'année et pas seulement à l'AGA.

Elle demande comment fonctionne l'accompagnement des usagers désirant utiliser les bus à plancher bas au réseau régulier.

Elle voudrait voir la vidéo concernant le déneigement.

Elle aimerait que les annulations de transport soient annoncées dans les médias.

Elle demande si les porte-bagages au TA peuvent être utilisés par les personnes qui vont dans les camps de vacances?

Elle dit qu'elle n'a pas reçu le nouveau guide de l'utilisateur.

Elle aimerait que les activités du RUTA soient annoncées.

Concernant les situations d'urgence, elle voudrait faire une simulation, soit appeler le 911 pour aller à l'hôpital, pour voir comment ça fonctionne. Elle se porte volontaire pour le faire. Elle croit aussi que les

policiers et les pompiers devraient avoir un véhicule adapté pour ne pas laisser l'AMM sur place quand la personne doit partir en ambulance.

Réponse : Nous prenons en note son désir d'avoir plus d'informations pendant l'année. Mentionnons toutefois que les comités ont des processus et des travaux de longue haleine, alors ça peut être long avant qu'il en sorte quelque chose de concret.

Concernant l'accompagnateur au réseau régulier, il faut remplir le formulaire pour avoir une carte d'accompagnement. Dominique Marsan mentionne que cette information devrait être diffusée.

Annulation du TA et médias : la STM envoie le communiqué de presse aux médias, c'est eux qui décident de le diffuser ou non.

À propos des porte-bagages, la STM a demandé au milieu d'établir les besoins. La STM a ensuite fait le choix de limiter les déplacements des gens avec bagages à certaines zones intermodales. Notre but à long terme est de voir à l'ouverture à d'autres motifs.

Le guide de l'utilisateur n'est envoyé qu'aux nouveaux usagers.

Pour les situations d'urgence, on prend en compte cette demande que le 911 puisse prendre en charge aussi l'AMM pour que les personnes handicapées y aient accès comme tout le monde.

Yann Lacroix demande quel est le sujet central parmi les comités de travail?

Réponse : la question sera répondue dans le point sur le plan d'action.

Julien Gascon-Samson demande ce que le RUTA compte faire pour pallier à l'opposition du maire du Plateau-Mont-Royal sur le projet d'ascenseurs au métro Mont-Royal puisqu'il a son propre projet d'urbanisme.

Réponse : Ce sujet a été discuté la semaine dernière à la Table transport. Comme la STM a décidé de reporter l'installation d'ascenseurs au métro Mont-Royal parce qu'elle n'a pas le temps de travailler à ce que le maire change d'idée, la Table transport a décidé d'écrire un communiqué pour dénoncer la situation, mais rien de plus. En effet, il ne servirait à rien de se battre pour faire changer d'idée l'arrondissement si la STM est déjà passée à un autre projet.

Claude Prévost mentionne qu'il a fait une plainte à la STM parce qu'un chauffeur de taxi accessible conduisait et utilisait son cellulaire en même temps.

Est-ce que les porte-bagages sont seulement pour le Défi sportif?

Réponse : on l'invite à appeler le RUTA pour faire un commentaire quand des situations de ce genre se présentent.

Le Défi sportif a une entente particulière avec la STM. Le guide de l'utilisateur mentionne les cinq destinations pour lesquelles le porte-bagages peut être utilisé par tous les usagers.

Jean-Yves Gagné réitère que le métro doit être mis en priorité devant les bus dans la mise en accessibilité du réseau régulier.

Réponse : la STM fonctionne avec des programmes de financement et elle doit dépenser certaines sommes sur certains projets. Elle ne peut pas distribuer l'argent comme bon lui semble.

Julia Perreault suggère qu'un responsable de l'AMT soit invité à l'AGA 2013-2014 pour répondre aux questions des membres.

Dominique Marsan, appuyée de Claude Prévost, propose l'adoption du rapport d'activités.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Présentation et adoption des états financiers 2012-2013

Hugues Brisson en fait la présentation.

Yann Lacroix demande de quoi le passif est-il composé?

Réponse : il est composé des salaires et vacances à payer, des déductions à la source, des subventions perçues à l'avance pour 2013-2014 et des dernières factures de l'année à payer.

Wassyla Hadjabi demande pourquoi les colonnes « Colloque, déplacements et représentations », « Frais de réunions », « Dédommagement et essais terrain » et « Entretien et réparations » ont tant augmenté entre 2012 et 2013.

Réponse : « Colloque, déplacements et représentations » : les personnes qui donnent les formations à l'ÉNPO sont payées. On pourrait penser mettre ces dépenses dans une autre catégorie, comme « Honoraires professionnels ».

« Dédommagements et essais terrain » a augmenté à cause de l'étude au Quartier des spectacles à l'été 2012.

« Frais de réunion » : le 5 à 7 en a fait augmenter les dépenses.

« Entretien et réparations » : le contrat pour le fax et l'impression, l'achat d'un ordinateur pour la prise de notes lors des rencontres et l'appareil photo ont été achetés cette année. Il faudrait revoir cette catégorie ou en ajouter une qui soit « Matériel ou équipement de bureau ».

Dominique Marsan, appuyée d'Yvon Provencher, propose l'adoption des états financiers 2012-2013.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Nomination de la firme comptable et cotisation annuelle

Le CA est d'accord pour la reconduction de la firme comptable Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson.

Proposition principale : Alain Tremblay, appuyé de Serge Bédard, propose la reconduction de la firme comptable Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson à titre d'auditeur pour l'année 2013-2014.

Wassyla Hadjabi aimerait qu'on laisse au CA l'opportunité de magasiner un comptable. On répond que, le CA ayant proposé la reconduction de la firme, cela serait contradictoire avec sa décision.

Jean-Yves Gagné propose l'amendement suivant : de faire appel à la même firme comptable, et ce, aux tarifs de 2012-2013.

L'amendement est rejeté car il n'est pas appuyé.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

Le CA est favorable au maintien de la cotisation annuelle actuelle.

Proposition principale : Yvon Provencher, appuyé de Julia Perreault, propose le maintien de la cotisation actuelle au montant de 5\$.

Julien Gascon-Samson, appuyé de Wassyla Hadjabi, propose l'amendement suivant : que la cotisation devienne volontaire et non obligatoire.

Tous les intervenants sur la question sont défavorables à l'amendement. Il est mentionné que le montant demandé est très peu élevé et que, si une personne ne peut payer, elle peut toujours prendre un arrangement avec le RUTA.

Jean-Yves Gagné demande le vote sur l'amendement. Les membres sont prêts à voter.

L'instigateur de l'amendement prend son droit de réplique en disant que si une personne désire être membre de plusieurs organismes, les coûts augmentent vite. Il ne croit pas que l'impact financier soit significatif parce que la plupart des membres continueraient à payer même si la cotisation était volontaire.

L'amendement est rejeté à la majorité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

9. Présentation et adoption du plan d'action pour 2013-2014

Lilia Ghariani en fait la présentation.

Julia Perreault demande si les usagers doivent prendre une nouvelle photo pour la carte OPUS fusionnée?

Réponse : les usagers dont une nouvelle photo doit être envoyée ont déjà reçu une lettre la leur demandant.

Pour les autres, la STM prendra la photo qui est actuellement au dossier.

Claude Prévost demande quels sont les points de vente de titres de transport qui sont accessibles?

Réponse : pour savoir s'ils sont accessibles, il faut aller sur le site Internet de la STM. Les points de vente accessibles ont le logo à côté de l'adresse.

Dominique Marsan demande s'il y a des aspects que la STM peut revoir à propos de la fusion de la carte OPUS ou si c'est définitif?

Yvon Provencher fait un point d'information : la question a beaucoup été discutée en comité et nous sommes conscients que la transition soulèvera certains problèmes. Cela a été mentionné à la STM et ce sera suivi de près.

Julia Perreault, appuyée de Dominique Marsan, propose que le RUTA relance les instances pertinentes dans le dossier des situations d'urgence. Que ce point soit ajouté au plan d'action.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean-Yves Gagné, appuyé de Serge Bédard, propose que soit ajouté au plan d'action que le RUTA doit presser la STM, l'AMT et le MTQ d'accélérer l'adaptation des stations de métro tout en respectant l'échéancier d'adaptation de trois stations par année.

Marie Turcotte rappelle que le RUTA a envoyé une lettre conjointe avec la STM et la Ville de Montréal durant l'année 2012-2013 pour demander une enveloppe dédiée à la mise en accessibilité du métro, alors il fait déjà ce travail.

Julia Perreault ajoute que, même si le RUTA fait déjà des actions en ce sens, il vaut la peine d'ajouter ce point au plan d'action pour le garder à jour et continuer à y travailler.

Yann Lacroix croit que d'ajouter des priorités au plan d'action donne du travail supplémentaire à l'équipe, qui a déjà beaucoup à faire.

La proposition est rejetée à la majorité.

Dominique Marsan, appuyée de Claude Prévost, propose le plan d'action 2013-2014 tel qu'amendé. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2013-2014

Lilia Ghariani en fait la présentation.

Jean-Yves Gagné demande ce que sont les frais d'accessibilité?

Réponse : cela inclut surtout les frais d'interprètes pour les personnes sourdes et la transcription en braille du rapport d'activités.

Alain Tremblay, appuyé de Yann Lacroix, propose l'adoption des prévisions budgétaires 2013-2014. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Élection du conseil d'administration

a. Nomination d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire d'élection et de deux scrutateurs/scrutatrices

Claude Gariépy, appuyé de Claude Prévost, propose Barbara Legault comme présidente et Christelle Labrecque-Dupuis comme secrétaire d'élection, puis Lilia Ghariani et Fahima Boumaiza comme scrutatrices. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Barbara Legault rappelle le processus électoral du RUTA. Trois postes sont en élections : un au réseau régulier et deux au transport adapté.

b. Mises en candidature et présentation des candidat(e)s

Réseau régulier

Jean-Yves Gagné propose Serge Bédard (il refuse)

Dominique Marsan propose Wassyla Hadjabi (elle refuse)

Julien Gascon-Samson propose Jean-Yves Gagné (il refuse)

Marie Turcotte propose Claude Prévost (il accepte)

Claude Prévost est élu par acclamation.

Transport adapté

Claude Prévost propose Dominique Marsan (elle accepte)

Dominique Marsan propose Julien Gascon-Samson (il refuse)

Julien Gascon-Samson propose Wassyla Hadjabi (elle refuse)

Dominique Marsan est élue par acclamation.

Il reste un poste vacant.

Wassyla Hadjabi mentionne que, si le poste n'est pas comblé en assemblée, on ne peut pas le coopter par la suite puisque la loi a été changée à ce sujet.

Wassyla Hadjabi, appuyée de Dominique Marsan, propose la réouverture des élections.

La proposition est adoptée à la majorité.

Transport adapté

Nancy Duguay propose Martin Laperle (il accepte)

Wassyla Hadjabi propose Jean-Yves Gagné (il accepte)

Dominique Marsan propose Claude Gariépy (il accepte)

Comme il n'y a qu'un poste en jeu, nous passons au vote.

Claude Gariépy est élu à la majorité.

c. Élection

Ce point a été traité avec le point précédent.

e. Résultats de l'élection

Ce point a été traité avec le point b.

12. Période de questions

Ce point n'a pas été traité, les questions ayant été posées tout au long de l'assemblée.

13. Levée de l'assemblée

Jean-Yves Gagné, appuyé de Nancy Duguay, propose la levée de l'assemblée à 15h10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport d'activités

Communication et service aux membres

D'abord, il est important de rappeler que l'objectif derrière le dépôt de commentaires au RUTA de Montréal est d'apporter des correctifs aux situations récurrentes jugées négatives vécues par les usagers du transport adapté et du transport régulier.

Les commentaires nous permettent de dresser le portrait des irritants que vivent nos membres dans leur utilisation quotidienne des services de transport de la STM, entre autres. Il faut savoir que le RUTA de Montréal recueille également les commentaires relatifs au réseau régulier de transport en commun, et nous commençons à recevoir des commentaires reliés à l'AMT et aux services de taxi.

Nous comptons donc sur vous pour nous faire connaître les diverses réalités qui peuvent vous être potentiellement préjudiciables. Par exemple, si ce n'était pas des membres du RUTA de Montréal, notre équipe n'aurait pu être conscientisée à la problématique vécue concernant certains services de taxis privés qui imposaient des surcharges tarifaires aux clientèles ayant des limitations fonctionnelles. Ne sous-estimez jamais l'importance de dénoncer une situation abusive au RUTA de Montréal : c'est dans notre intérêt à tous d'être informés. On compte sur vous!

1. Statistiques

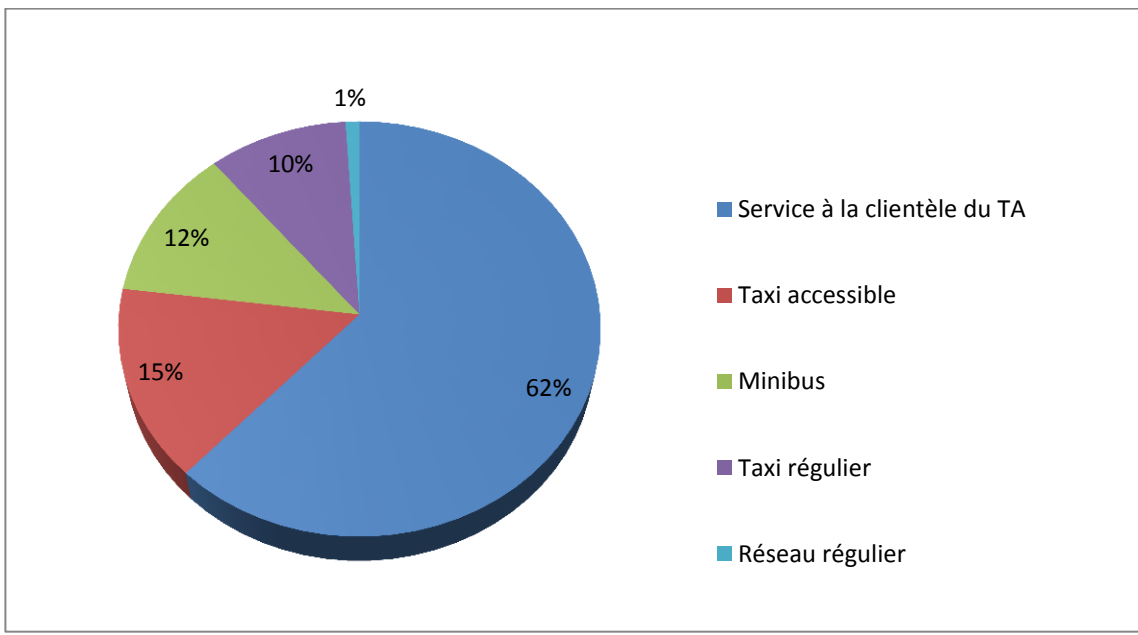
a. Les commentaires, demandes d'information et d'intervention

Commentaires

Le RUTA de Montréal a reçu 95 commentaires de la part des usagers du transport adapté de la STM entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014, dont 62% à l'endroit du service à la clientèle du TA.

Cette année, en majorité, les commentaires concernaient le non-respect des horaires de transport. Ils touchaient aussi le service à la clientèle du TA. Enfin, il faut noter que nous avons reçu un faible nombre de commentaires touchant le réseau régulier des autobus.

Graphique 1 : Services visés par les commentaires



Service à la clientèle du TA 62%

Taxi accessible 15%

Minibus 12%

Taxi régulier 10%

Réseau régulier 1%

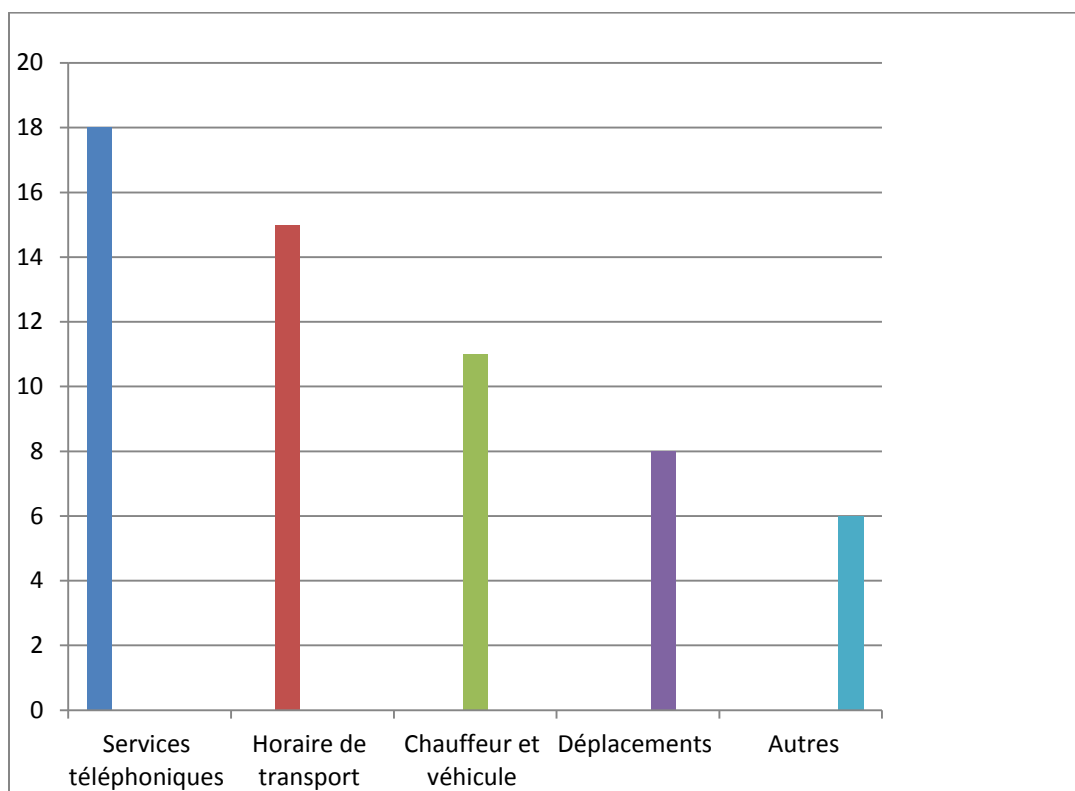
Les motifs des commentaires sont variés et multiples. Cette année, la grande majorité sont des motifs concernant le service à la clientèle du TA.

De plus, si l'on compare nos statistiques à celles de l'an dernier, nous constatons que les commentaires relatifs aux services de taxi (régulier et adapté) sont en baisse comparativement à ceux du service à la clientèle du TA.

Par la suite, nous observons que les commentaires font régulièrement état du **service téléphonique**, des **déplacements** et d'incidents vécus avec **les chauffeurs et les véhicules**. Le motif **autres** regroupe des motifs moins courants et plus disparates.

Afin de faire une bonne lecture de notre graphique, les motifs sont précisés plus bas :

Graphique 2 : Motifs des commentaires



Motifs des commentaires

1. Services téléphoniques (attitude du commis, refus de transport et indisponibilité de la ligne)
2. Horaire de transport (annulation et non-respect des heures confirmées)
3. Chauffeur et véhicule (attitude du chauffeur et type de véhicule)
4. Déplacements (en retard-en avance)
5. Autres

b. Demandes d'information et d'intervention

Comparativement aux autres années, nous constatons une baisse des commentaires au profit d'une augmentation assez élevée des demandes d'information, soit 214 dans l'année 2013-2014. Ces dernières concernent souvent les demandes d'admission au TA, la réactivation des dossiers d'anciens usagers, l'annulation lors de tempêtes de neige, la carte d'accompagnement au réseau régulier, le transfert de dossier d'utilisateur à une autre ville, l'information sur une adresse sur la feuille de route, la ligne téléphonique, la réponse vocale interactive (option 3), SIRTA, ainsi que toutes sortes de questions liées au transport adapté.

Il est clair, par cette augmentation des demandes d'information, qu'il y a une méconnaissance des droits et responsabilités des usagers du transport adapté, c'est pourquoi nous travaillons à accompagner nos membres dans cette voie.

Pour ce faire, et dans l'objectif de faire rayonner le RUTA, nous nous efforçons de travailler à faire la promotion de notre organisme auprès de l'ensemble du milieu associatif et des usagers des réseaux régulier et adapté de transport. Afin d'être en mesure de réaliser notre mission, nous œuvrons à nous faire connaître, tout en nous assurant de bien saisir l'ensemble des besoins de nos clientèles. C'est pourquoi nous cherchons à maintenir un lien direct et constant avec nos membres et les usagers du transport collectif, en leur offrant, entre autres, un service de prise de commentaires, de références et de représentation auprès des instances.

A cet effet, nous avons aussi sollicité tous les organismes du milieu associatif avec lesquels nous travaillons, afin de faire des présentations à leurs intervenants, leurs membres, leurs usagers, les parents et les responsables d'usagers intéressés à connaître le RUTA. Cette année, nous avons fait deux présentations et l'initiative est amenée à être répétée au moins trois fois d'ici le mois de septembre.

2. Vie associative du RUTA

Depuis toujours, le RUTA de Montréal a comme mission de représenter les personnes utilisant le réseau de transport adapté de la STM auprès des différentes instances. Ainsi, il nous importe d'être constamment à l'affût des besoins quotidiens des personnes ayant des limitations fonctionnelles, afin d'alimenter nos réflexions et de défendre certains dossiers relatifs au transport adapté. Pour ce faire, il est indispensable que notre organisme puisse compter sur un nombre important de membres utilisant ce service et qu'il soit à l'écoute de leurs besoins en matière de transport et de déplacements.

Par ailleurs, cette année, le RUTA n'a pas réussi à organiser un 5 à 7 comme il a été le cas l'an dernier. Cela ne veut pas dire pour autant que cette activité n'est pas prévue dans nos actions pour l'année à venir. Bien au contraire, nous souhaitons revivre l'expérience et, par la même occasion, organiser d'autres formes de rencontres avec nos membres au cours de la prochaine année (voir plan d'action 2014-2015).

3. Communication et information

Site Internet, page Facebook du RUTA

Depuis près de deux ans maintenant, le RUTA se fait un devoir de tenir ses membres informés des changements dans les transports adapté et régulier. Les diffusions se font régulièrement par courriel, sur notre page Facebook et notre site Internet qui ont été alimentés toute l'année. Cela vise à diffuser les communiqués et les activités liées au RUTA et aux évolutions dans les transports adapté et régulier.

Cette nouvelle approche semble être appréciée. Cela a permis d'accroître notre visibilité auprès de nos membres actifs et cela permet également aux usagers de prendre contact avec nous.

Par ailleurs, nous avons constaté des lacunes avec notre fournisseur actuel de plateforme du site Internet, qui continue à nous poser quelques problèmes techniques. Nous envisageons éventuellement de trouver un autre fournisseur afin d'assurer une diffusion constante de nos communiqués.

InfoRUTA

En mars 2014, nous avons remis sur pied un outil de communication qui fait suite à une demande des membres à l'assemblée générale 2013 : être mieux informés de ce qui se passe durant l'année dans les divers dossiers où le RUTA est actif. Plusieurs informations ont été diffusées dans notre premier bulletin afin de renseigner nos membres sur certains dossiers du RUTA et en collaboration avec d'autres organismes du milieu.

Activités ponctuelles

- Conférence de l'AMT sur l'état de la réflexion actuelle sur le financement du transport en commun
- Commission sur le bilan du plan AU 2009-2011 de la Ville de Montréal
- Adoption des recommandations sur le bilan des réalisations du plan AU 2009-2011 de la Ville de Montréal
- Consultations sur la politique québécoise de mobilité durable (sortie sous le nom de Stratégie nationale de mobilité durable)
- Lancement du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur l'accessibilité des commerces
- Participation à la Semaine québécoise des personnes handicapées
- Présence au dévoilement des membres du CA du BTM
- Conférence URBA 2015 : *Analyse des résultats des consultations publiques sur la Politique québécoise de mobilité durable*
- Participation au Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite à Rivière-du-Loup
- Déjeuner-causerie sur la première année du plan d'action MADA
- Article dans le journal de l'Institut Raymond-Dewar
- Deux entrevues au canal M
- Rencontre avec les membres du CRADI pour présenter les dossiers du RUTA
- Débat électoral municipal organisé par AlterGo
- Débat électoral provincial organisé par la COPHAN

- Représentation du RUTA et présentation au colloque COPIE *La ville sous nos pieds : connaissances et pratiques favorables aux mobilités piétonnes*
- Article dans l'Info CRADI
- Communiqué sur l'octroi de 3,5 millions de dollars au TA pour la province
- Communiqué sur le bus chinois à l'essai à la STM pour la technologie électrique
- Rencontre avec des membres du CA du Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite
- Présentation du RUTA à Parrainage civique
- Présentation du RUTA au Centre communautaire Radisson
- Lettres envoyées aux nouveaux élus municipaux : Aref Salem, Elsie Lefebvre et Denis Coderre
- Discussion avec David Pagé, attaché politique de l'ancien ministre des Transports Sylvain Gaudrault sur le financement
- Rencontre avec la COPHAN, Ex aequo et Société Logique pour le financement des organismes par le SACAIS
- Rencontre concernant la sécurité incendie organisée par le CRADI
- Rencontre du comité stratégique avec Aref Salem au sujet du financement du TA et d'un fonds dédié à la mise en accessibilité du métro
- Séance d'information sur les régimes de retraite des groupes communautaires et de femmes
- Rencontre avec France Dompierre concernant la Stratégie nationale de mobilité durable
- Rencontre avec Françoise Grambin sur les travaux de la Table métropolitaine
- Rencontre avec des fonctionnaires de la Ville de Montréal au sujet du financement du transport collectif
- Participation aux AGA du CRADI et du ROPMM

L'accessibilité universelle : accès à tout pour tous

Le RUTA de Montréal s'applique à faire de l'accessibilité universelle un concept incontournable en représentant les besoins et en faisant valoir les droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles, que ce soit au transport adapté ou au réseau de transport régulier, et ce, sur l'ensemble de l'île de Montréal. L'équipe du RUTA de Montréal, en raison de sa concertation avec les organismes du milieu qui possèdent une expertise significative en matière d'accessibilité universelle, considère que son apport permet l'amélioration et le développement des services de transport adapté et régulier sur le territoire métropolitain.

Nous demeurons à l'affût des nouvelles réalités qui modifient le service. Le RUTA se fait un devoir de s'assurer que ces changements respectent les besoins et les intérêts de ses membres.

L'accessibilité universelle dans nos interventions

Transport adapté

Nous continuons de travailler au développement des services de transport adapté sur le territoire métropolitain, tout en étant à l'affût des nouvelles réalités qui marquent ce service. Que ce soit de réserver le transport par le biais du site Internet SIRTA, les porte-bagages ou le service de réservation, le transport adapté est en continuel changement et le RUTA se fait un devoir de s'assurer que ces changements respectent les besoins et les intérêts de l'ensemble des usagers.

Réseau régulier

Le RUTA peut compter sur le *Plan de développement d'accessibilité universelle de la STM 2012-2015* qui permet de suivre le développement de l'accessibilité universelle ainsi que les avancées dans le développement du réseau régulier de transport. Par contre, il y a des problématiques soulevées par le RUTA de Montréal, telles que l'accessibilité des moyens de communication, ainsi que la mise à niveau des quais qui demeurent dans nos préoccupations. Nous sommes constamment à l'affût des besoins des usagers.

Ville de Montréal

À la Ville de Montréal, les dossiers traités en matière d'accessibilité universelle au courant de la dernière année étaient diversifiés. Nous poursuivrons notre implication dans le comité déneigement et le positionnement et la disponibilité du mobilier urbain fait aussi partie de nos préoccupations.

AMT

Pour ce qui est du réseau des trains de l'Agence métropolitaine de transport, la mise en accessibilité des gares et les besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle prennent une place toujours aussi importante pour le RUTA.

Effectivement, l'élaboration d'une grille d'accessibilité pour les gares devrait permettre au RUTA et à ses partenaires de veiller à ce que le réseau des trains de banlieue de l'AMT ait un respect plus marqué quant aux principes d'accessibilité universelle. Pour l'instant, cela ne connaît pas un déploiement à la hauteur de nos attentes.

En 2013-2014, nous avons participé à la première année de la Table métropolitaine sur l'accessibilité qui a permis à plusieurs acteurs concernés par l'accessibilité des réseaux de transport ainsi que les services de transport adapté de se réunir et de traiter de divers sujets concernant l'accessibilité des transporteurs. Nous souhaitons que l'implication de chaque intervenant soit plus spontanée et serve mieux l'accessibilité.

Aussi, nous avons traité de la question de l'accessibilité du site Internet de l'AMT en participant à une partie des tests.

MTQ

Au niveau provincial, l'année a été marquée par le manque de financement du transport adapté. Le RUTA a revendiqué à chaque fois qu'il en avait l'occasion, et ce, durant toute l'année. Cette revendication, qui est prioritaire pour le RUTA, demeurera au cœur des préoccupations.

Ayant aussi interpellé le MTQ à quelques reprises sur l'importance de la création d'une enveloppe d'argent dédiée et récurrente à l'accessibilité universelle pour les réseaux réguliers de transport, notre organisme continuera de faire des représentations au MTQ dans l'année à venir.

Dossiers priorisés en 2013-2014

Disons-le, la majeure partie du travail du RUTA repose sur la concertation et le travail avec les comités issus de la Table transport. Toutefois, le RUTA a aussi sa propre « personnalité », distincte de la Table transport et des travaux qui y ont cours. En effet, n'oublions pas que nous avons un mandat de défense des droits de façon plus individuelle par un travail de récolte de commentaires et de réponse aux nombreuses questions qui nous sont posées par des usagers du transport collectif. Cela nous permet aussi de mettre au jour des situations qui sont vécues par plusieurs personnes et de les porter à des instances où le problème pourra être réglé à grande échelle. Il nous arrive aussi d'écrire des correspondances au nom du RUTA seul, lorsque nous sentons que des situations l'exigent et qu'il fait partie de notre mission de le faire. C'est aussi pour ces raisons que nous travaillons sur des dossiers de façon ponctuelle avec certaines instances. Par exemple, nous écrivons des mémoires pour des commissions auxquelles nous jugeons pertinent de contribuer et nous participons à des projets comme l'étude de monitoring sur l'accessibilité du Quartier des spectacles. Nous souhaitons rester à l'affût de ce genre d'opportunités de travailler avec de nouveaux partenaires et de développer de nouvelles relations de travail pour que nous puissions remplir notre mission de la meilleure façon possible.

Chaque année, certains dossiers ont été priorisés en fonction, entre autres, de l'actualité et des dossiers en développement au sein des diverses instances politiques et des autorités en transport ainsi que des différents besoins et enjeux exprimés par le milieu associatif. Voici les dossiers priorisés pour l'année 2013-2014.

D'abord, nous avons participé aux consultations sur la Politique québécoise de mobilité durable en tant qu'intervenants lors des journées de rencontre, mais aussi en déposant un mémoire rassemblant nos demandes et notre vision pour cette politique qui doit régir les agissements du MTQ en matière de transport en commun, et ce, pour plusieurs années. La Stratégie québécoise de mobilité durable, sortie en février 2014, est le fruit de ces consultations. Malheureusement, elle n'est pas à la hauteur de nos attentes. D'un autre côté, avec les élections provinciales et le changement de gouvernement, nous ne savons pas ce qu'il adviendra de cette stratégie. Nous suivrons avec attention tout développement concernant les orientations gouvernementales en matière de transports collectifs.

Ensuite, les préoccupations que nous avons envers le manque de financement de la STM, et plus particulièrement du transport adapté, a mobilisé une grande partie de nos énergies. En effet, selon les prévisions, le déficit du transport adapté devrait doubler en 2014 comparativement à 2013. À partir de 2015, nous ne savons pas ce qui arrivera, puisque la capacité de la STM d'absorber le déficit du transport adapté sans conséquences néfastes sur les usagers se réduit à chaque année qui passe. Nous appréhendons le moment où la STM nous dira que des coupures directes dans les services doivent être faites. Il ne fait pas de doute que ce dossier sera au cœur du travail du RUTA pour 2014-2015 aussi.

Un autre dossier auquel nous avons porté beaucoup d'attention est l'aménagement d'ascenseurs au métro Mont-Royal. En effet, en juin 2013, la STM a annoncé aux membres de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées que la mise en accessibilité de la station devait être reportée, puisque certains permis n'avaient pu être obtenus de la part de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Le maire de l'arrondissement souhaitait un réaménagement planifié de la station de métro et de la Place Gérald-Godin qui l'entoure. Nous avons émis un communiqué faisant état de notre mécontentement envers l'arrondissement concerné, puis nous avons eu une rencontre sur le terrain entre des organismes du milieu, le directeur général de la STM, le maire de l'arrondissement et le responsable du transport à la Ville de Montréal. Une démarche a été mise sur pied pour que les citoyens puissent imaginer une Place Gérald-Godin « idéale » et nous la suivrons de près puisque cet aménagement aura des impacts directs sur la chaîne de déplacements vers la station de métro Mont-Royal.

Nos instances de concertation

La concertation est la mise en commun des connaissances et des expertises des membres d'organismes afin de développer une idée commune en lien avec une situation ou une problématique. La concertation instaure des bases solides de travail et de confiance entre les divers acteurs. Elle repose, en majeure partie, sur des rencontres et des discussions.

En collaboration avec le milieu associatif, nous sommes soucieux d'investir le temps et les énergies nécessaires afin que tous les acteurs concernés puissent être consultés. C'est par le biais de la concertation que nous avons su développer nos connaissances quant aux besoins et aux réalités vécues par nos membres et les usagers ayant des limitations fonctionnelles utilisant le transport en commun régulier et adapté. C'est en s'appuyant sur l'expertise partagée par l'ensemble des organismes issus du milieu associatif que le RUTA de Montréal est en mesure de faire des recommandations et des représentations auprès des décideurs en transport, et qui bénéficient à l'ensemble de la population.

Les principes régissant notre mode de travail qu'est la concertation reposent sur différentes valeurs, telles que la valorisation d'un dialogue ouvert et respectueux, le respect des positions et de l'autonomie des organismes, la promotion de l'accessibilité universelle et le partage et la circulation de l'information. Certaines des caractéristiques de la concertation sont la richesse des arguments et la solidité des points de vue. Mais afin

d'arriver à un tel consensus, les discussions progressent lentement. Des résultats concrets à court terme ne font pas partie des objectifs de la concertation, les résultats sont plus marqués à moyen et à long terme.

Nos partenaires

Nous distinguons ces comités de ceux de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal car ils sont demandés et gérés par nos partenaires institutionnels. Les sous-comités de la Table, pour leur part, sont des comités dans lesquels nous travaillons entre organismes du milieu associatif. Nos divers partenariats au sein du milieu associatif sont très variés et, quoique nous ayons comme mandat de représenter l'île de Montréal, nous rayonnons sur l'ensemble du Québec, en collaborant avec les organismes des rives nord et sud, en plus des organismes provinciaux.

Société de transport de Montréal

Transport adapté

NOM DU COMITÉ : Comité usagers-transporteur (CUT)

OBJECTIFS : Lieu où les membres du milieu associatif et les employés du TA discutent de l'ensemble des dossiers en lien avec le transport adapté offert par la STM. Voir à ce que l'offre de service au transport adapté reflète les besoins des usagers, nous assurer que le développement des programmes, services et équipements se fasse dans l'intérêt des personnes handicapées.

COMPOSITION : OPHQ, RAPAQ, TCAÎM, APOHQ, RAAMM, la joie des enfants et RUTA de Montréal. Les membres du milieu associatif siégeant sur ce comité sont élus par la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Lors de ces rencontres, il y a eu plusieurs échanges sur le financement du transport adapté. Nous avons eu de nombreuses discussions sur le service de réservation, sur l'installation de porte-bagages dans les minibus, sur le suivi de l'implantation d'EXTRA, sur SIRTA et sur la fusion de la carte OPUS et de la carte d'identité. Il y a eu cinq rencontres ainsi que trois rencontres préparatoires de ce comité en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité SIRTA

OBJECTIF : Dans ce comité, nous voulons faire en sorte d'améliorer les fonctionnalités de SIRTA ainsi que son accessibilité pour tous les types de limitations.

COMPOSITION : MÉMO-QC, ASUQ, usagers du transport adapté, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Cette année, nous avons trié nos besoins en ordre de priorité et nous avons établi avec la STM ce qui pouvait être traité à court, moyen et long terme. Nous avons aussi décidé d'orienter nos travaux dans une optique de découvrir pourquoi les gens ne l'utilisent pas plus.

Deux rencontres ont eu lieu en 2013-2014.

Réseau régulier

NOM DU COMITÉ : Comité associatif

OBJECTIF : Concrétisation et mise en œuvre du *Plan de développement d'accessibilité universelle de la STM 2012-2015*.

COMPOSITION : RAPAQ, MÉMO-QC, ASUQ, RAAMM, APOHQ, OPHQ, CRADI, TCAÎM, RUTA de Montréal. Les membres du milieu associatif siégeant sur ce comité sont élus par la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Que la STM assure un suivi avec le milieu associatif quant à la concrétisation du plan de développement. Parmi les sujets discutés, notons le suivi d'implantation des nouveaux abribus accessibles, les critères de sélection pour les nouvelles stations accessibles, l'accessibilité du terminus Lionel-Groulx et la recharge à distance de la carte OPUS.

Quatre rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Groupe de travail en déficience intellectuelle

OBJECTIF : Pour développer l'expertise et outiller les collaborateurs de la STM en matière de besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, la STM a mis sur pied ce groupe de travail.

COMPOSITION : CRADI, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Programme d'accompagnement des personnes ayant une déficience intellectuelle au réseau régulier de transport offert dans les CRDITED, élaboration d'un plan d'action pour le groupe de travail, formation du personnel de la STM, médias substituts.

Une rencontre de ce comité a eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité signalétique

OBJECTIF : Le but est que la nouvelle signalétique de la STM dans le métro réponde aux normes d'accessibilité universelle et aux besoins des usagers du transport en commun ayant différentes limitations fonctionnelles.

COMPOSITION : RAAMM, Ex aequo, CRADI, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Une seule rencontre de suivi a eu lieu cette année. La STM nous a informés de l'avancement des travaux.

NOM DU COMITÉ : Réfection des terminus de la STM

OBJECTIF : Pour chacun des terminus, rehausser le niveau d'accessibilité quand des travaux de réfection sont prévus. Élaborer un cahier de normes à suivre pour rendre les terminus accessibles.

COMPOSITION : Ex aequo, RAAMM, TCAÎM, CRADI, MÉMO QC, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Un suivi des changements apportés au terminus Lionel-Groulx a été fait en 2013-2014. Nous avons réitéré certaines demandes que nous trouvions importantes et nous avons fait de nouveaux commentaires. C'est la seule rencontre qui a eu lieu.

NOM DU COMITÉ : SRB Côte-Vertu

OBJECTIF : Partager avec le milieu associatif sur les besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle et s'assurer qu'ils soient respectés tout au long des travaux et du déploiement d'un service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Côte-Vertu/rue Sauvé à Montréal.

COMPOSITION : ROPMM, RAAMM, Ex aequo, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Ce comité étant coordonné par la STM, les rencontres sont tributaires de leur agenda, alors aucune rencontre n'a eu lieu en 2013-2014.

Agence métropolitaine de transport

Réseau régulier

NOM DU COMITÉ : Comité de concertation sur le transport des personnes handicapées

OBJECTIF : Voir à ce que l'AMT veille à intégrer les principes relatifs à l'accessibilité universelle dans l'ensemble de ses projets, développements, travaux et outils de communication.

COMPOSITION : ARUTAQ, RUTAL, AUTAL, ALTA, RUTA de Montréal, un représentant de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Lors de ce comité, il a été question des critères de mise en accessibilité des gares, de la mise en accessibilité du Train de l'Est, de la refonte du site web, de la politique d'accessibilité de l'AMT. Trois rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Table métropolitaine sur l'accessibilité

OBJECTIFS : Voir à ce que les services de transport adapté et des réseaux réguliers sur le territoire de la CMM soient équitables, accessibles et qu'ils puissent répondre aux besoins des populations que l'on représente.

COMPOSITION : ALTA, ARUTAQ, AUTAL, RUTAL, RUTA de Montréal, un représentant de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal, TCAÎM, RTL, STL, STM, AQTIM, MTQ, OPHQ, CIT Laurentides, MRC de L'Assomption, MRC de Marguerite-D'Youville, MRC Les Moulins, RUTA Vallée-du-Richelieu, ville de Candiac, ville de Chambly, ville de Châteauguay, ville de Vaudreuil-Dorion.

FAITS SAILLANTS : Plans de développement en accessibilité universelle des AOT, financement métropolitain au transport adapté, besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles, partage des bons coups en accessibilité universelle, nouveaux défis métropolitains. Trois rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité situations d'urgence AMT

OBJECTIF : Mettre en contact les représentants de l'AMT avec des personnes qui ont des limitations fonctionnelles pour comprendre leurs réalités afin de rédiger un guide pour les inspecteurs et agents de service à la clientèle en cas de situations inhabituelles et d'urgence sur le réseau de trains de banlieue.

COMPOSITION : Ex aequo, APOHQ, ASUQ, AQPPT, AMDI, AMT, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Les besoins concernant chacun des types de déficiences ont été énoncés et nous attendons de voir la première version du guide. Trois rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014 ainsi qu'une visite de train.

NOM DU COMITÉ : SRB Pie-IX

OBJECTIF : Partager avec le milieu associatif sur les besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle et s'assurer qu'ils soient respectés tout au long des travaux et du déploiement d'un service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX à Montréal.

COMPOSITION : RAAMM, APOHQ, RAPAQ, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Ce comité étant coordonné par l'AMT, les rencontres sont tributaires de leur agenda. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2013-2014.

Bureau du taxi de Montréal

NOM DU COMITÉ : Comité sur le taxi adapté

OBJECTIFS : Sensibiliser les acteurs de l'industrie du taxi aux besoins des personnes handicapées, voir à ce que l'offre de service en matière de taxi privé soit bonifiée et développer la formation aux chauffeurs.

COMPOSITION : Compagnies, coopératives et intermédiaires de taxi, BTM, MTQ, STM, CTQ, OPHQ, CPCDIT, TAQ, Kéroul, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Ce comité vise la formation des chauffeurs, l'entretien des véhicules, la surcharge tarifaire, le code d'éthique, les postes d'attente, la réglementation des véhicules ainsi que le suivi de la mise en place de la nouvelle société paramunicipale qui chapeautera les travaux du BTM. Aucune rencontre de ce comité n'a eu lieu dans l'année 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité MV-1

OBJECTIFS : Accompagner la démarche, s'assurer que ce véhicule réponde aux besoins des personnes handicapées par la passation de tests terrain et le dépôt de recommandations.

COMPOSITION : Compagnies, coopératives et intermédiaires de taxi, BTM, MTQ, STL, RTL, AUTAL, ARUTAQ, APOHQ, STM, CTQ, OPHQ, CPCDIT, TAQ, Kéroul, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Des recommandations ont été déposées concernant le véhicule MV-1. Il y a eu une rencontre avec l'industrie du taxi afin de transmettre les résultats des études et des recommandations et la présentation des modifications apportées.

Ministère des Transports du Québec

NOM DU COMITÉ : Comité accessibilité du métro

OBJECTIF : S'assurer que les prochaines stations de métro à être rendues accessibles s'accordent avec les recommandations du milieu associatif.

COMPOSITION : ARUTAQ, AUTAL, ALTA, AMT, STM, MTQ, OPHQ, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Suivi des échéanciers et de l'installation d'ascenseurs au métro Bonaventure, présentation des plans de l'installation d'ascenseurs au métro Jean-Talon et poursuite des travaux au métro Champ-de-Mars, consultations entourant le prolongement de la ligne bleue (tracé, échéancier), financement des réseaux réguliers de transport. Ayant été reportée à deux reprises, aucune rencontre n'a eu lieu cette année.

Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal

Notre travail de concertation, au RUTA, est supporté par une structure à la fois démocratique et pluridimensionnelle et qui prend racine dans l'ensemble des activités de la *Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal* et des sous-comités qui en découlent.

Coordonnée par le RUTA de Montréal, la *Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal* regroupe, depuis 1984, une trentaine d'organismes montréalais concernés par le transport des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Comme elle n'est pas incorporée, cette Table est rattachée au ROPMM et au CRADI. La Table est d'abord et avant tout un lieu d'échanges et de concertation.

Les mandats de la Table sont :

- Favoriser la concertation entre les organismes montréalais;
- Recueillir et diffuser l'information;
- Débattre des sujets relatifs au transport des personnes handicapées;
- Défendre des positions communes telles que l'accessibilité universelle, le processus de concertation et le dialogue;
- Engager des actions au nom de l'ensemble des organismes;
- Faire des recommandations;
- Faire des représentations auprès des instances concernées;
- Créer des liens avec d'autres groupes d'intérêt commun afin d'obtenir plus de force de revendication sur des dossiers précis.

Cette année, les membres se sont rencontrés sept fois. La Table de concertation fonctionne par sous-comités thématiques. Chaque sous-comité est généralement composé de représentants de chacune des déficiences et ses travaux permettent d'élaborer des recommandations qui sont ensuite transmises aux instances de transport concernées par le dossier. Le RUTA de Montréal s'assure de coordonner cette instance ainsi que la majeure partie des comités et sous-comités qui en découlent, en plus de voir à la concrétisation des actions et

des recommandations issues de la Table de concertation auprès de l'ensemble des partenaires. En dehors des sous-comités, le RUTA de Montréal écrit des lettres et intervient au nom de la Table transport de façon ponctuelle. Les lettres et communiqués envoyés dans l'année 2013-2014 concernent la mise en accessibilité des stations Mont-Royal et Vendôme ainsi qu'une lettre au maire Coderre sur le financement de la hausse d'achalandage au TA.

Comités issus du milieu associatif en lien avec les dossiers de la Société de transport de Montréal

Transport adapté

NOM DU COMITÉ : Comité annulation massive/tempête de neige

OBJECTIF : Maintenir les acteurs sensibles face aux motifs de réservation, revoir les critères d'annulation de transport, avoir un plan de communication lors d'annulation de service.

COMPOSITION : La joie des enfants, APOHQ, Corporation l'Espoir, CRADI, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Voir au dépôt et au suivi des recommandations du milieu associatif concernant l'annulation de déplacements en transport adapté de la STM.

NOM DU COMITÉ : Comité porte-bagages

OBJECTIF : Réflexion autour des besoins des personnes désirant se déplacer avec des bagages, définir les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles se déplaçant avec des bagages (épicerie, loisirs, voyages, activités personnelles et professionnelles, etc.), suivre les travaux de la STM dans l'installation des porte-bagages dans les minibus.

COMPOSITION : CCR, CIVA, APOHQ, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Une rencontre a été faite avec les représentants du TA afin de connaître leurs intentions et un suivi a eu lieu lors du CUT de la part de la STM.

NOM DU COMITÉ : Comité sur les chiens de service à bord des minibus

OBJECTIF : Définition des besoins des personnes se déplaçant à l'aide d'un chien de service au transport adapté (chien guide, d'assistance et d'accompagnement), réflexion autour du nombre de points d'ancrage souhaités dans les minibus, proximité entre le chien et son maître.

COMPOSITION : RAAMM, Ex aequo, MIRA, ATEDM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Des recommandations du comité ont été déposées auprès du MTQ sur la question. Nous sommes en attente de procéder au suivi suite à la révision de la réglementation.

NOM DU COMITÉ : Comité identification des usagers

OBJECTIF : Trouver une façon de permettre aux utilisateurs du transport adapté et ayant une limitation visuelle, auditive ou les deux d'avoir un moyen d'identification et de communication avec les chauffeurs de taxi ou de minibus.

COMPOSITION : RAAMM, ASUQ, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Nous avons eu une rencontre nous permettant de répertorier et de contextualiser les besoins des utilisateurs.

Réseau régulier

NOM DU COMITÉ : Comité formation

OBJECTIF : Ce comité vise à ce que les employés des différentes instances de transport avec lesquelles nous travaillons (STM, AMT, BTM) soient formés adéquatement à l'accueil et à l'interaction avec les personnes ayant différents types de limitations.

COMPOSITION : APOHQ, RAPAQ, ADSMQ, Ex aequo, APDITED, AQPPT, RAAMM, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Une rencontre a eu lieu où nous avons fait le bilan de la formation aux changeurs du métro ainsi qu'un suivi sur la formation donnée aux commis au téléphone du TA sur la communication avec des personnes ayant une déficience du langage/de la parole. De plus, nous avons fait un travail de bonification de la formation de base donnée aux commis du TA.

NOM DU COMITÉ : Comité communications accessibles

OBJECTIF : Nos objectifs sont de voir à ce que les communications de la STM soient de plus en plus accessibles et répondent aux besoins des personnes ayant différents types de limitations fonctionnelles.

COMPOSITION : ROPMM, RAAMM, Ex aequo, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Nous trouvons que la question des communications en matière d'AU à la STM est trop souvent laissée de côté, alors nous recensons les besoins relatifs à chacune des limitations concernant toutes les étapes du parcours-client en matière de communications. Trois rencontres ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité situations d'urgence STM

OBJECTIF : Faire l'inventaire des situations en cas d'urgence dans le métro et dans le réseau d'autobus et transmettre les problématiques aux autorités concernées afin de permettre une amélioration des services en cas d'urgence. Par la suite, nous réaliserons un feuillet d'information concernant les comportements sécuritaires à adopter par les clients sur l'ensemble du réseau de la STM ainsi que les actions à poser dans les situations d'urgence.

COMPOSITION : MÉMO QC, ASUQ, APOHQ, OPHQ, AMDI, AQPPT, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Lors de nos rencontres, nous avons répertorié, avec les représentants de la STM, les diverses situations d'urgence qui pourraient mettre en danger les usagers ayant différents types de limitations fonctionnelles dans les autobus. Le même exercice a été entamé pour les stations de métro. Deux rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité autobus accessibles

OBJECTIF : Le but premier était de trouver des solutions à la non-fiabilité des rampes arrière des bus et nous abordons aussi les sujets en lien avec les bus et les arrêts de bus.

COMPOSITION : MÉMO QC, ROPMM, SCSP, Ex aequo, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : La STM nous a présenté le Planibus amélioré et le bilan des actions prises en 2013 pour améliorer l'accessibilité du réseau de bus. Un plan de communication pour promouvoir le réseau sera fait au cours des prochains mois.

Comités issus du milieu associatif en lien avec les dossiers de la Ville de Montréal

NOM DU COMITÉ : Comité déneigement

OBJECTIF : Le comité vise à faire en sorte que le déneigement se fasse le mieux possible sur le territoire montréalais pour que le déplacement des personnes ayant des limitations fonctionnelles se fasse en toute sécurité.

COMPOSITION : RAAMM, Ex aequo, TCAÎM, Ville de Montréal, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Nous avons travaillé à l'élaboration d'une grille de déneigement que les contremaîtres pourraient utiliser pour voir à ce que tous les types de piétons puissent se déplacer durant l'hiver. Nous avons aussi parlé de la possibilité de sensibiliser les contracteurs privés, qui font la majeure partie du déneigement à Montréal. Huit rencontres ont eu lieu en 2013-2014.

Autres comités issus du milieu associatif

NOM DU COMITÉ : Comité IRSU

OBJECTIF : La mise en place de SOS taxi ainsi que la promotion du service dans les milieux associatifs et pour l'ensemble de la population. Ce comité est sous la coordination de l'OPHQ.

COMPOSITION : OPHQ, Ex aequo, APOHQ, RAPAQ, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Les rencontres étant tributaires de l'agenda de l'OPHQ, aucune rencontre n'a eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité sur les AMM

OBJECTIFS : Voir à documenter les types d'AMM vendus, développer des outils de sensibilisation pour chacun des acteurs concernés, créer des liens avec le milieu de la santé.

COMPOSITION : OPHQ, Ex aequo, PIMO, APOHQ, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Le comité était en attente du projet-pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées, alors aucune rencontre n'a eu lieu cette année.

NOM DU COMITÉ : Comité stratégique

OBJECTIF : Assurer une vigie et un suivi des différentes démarches de représentation au niveau des instances gouvernementales et institutionnelles.

COMPOSITION : Ex aequo, OPHQ, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Nous avons traité du sous-financement au transport adapté, de la stratégie nationale de mobilité durable, de l'enveloppe d'argent dédié et récurrent à la mise en accessibilité des réseaux de transport, de la rencontre avec le responsable des transports à la Ville de Montréal et de la rencontre avec les représentants du ministère des Transports du Québec. Sept rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité communication avec les personnes ayant une surdi-cécité

OBJECTIF : Tenter de trouver des moyens de pallier aux difficultés de communication entre les employés du transporteur et les usagers ayant une surdi-cécité.

COMPOSITION : ASUQ, STM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Nous avons fait une rencontre de travail avec la STM et une rencontre avec des usagers de l'Institut Raymond-Dewar. Des pistes de solutions ont été soulevées et seront explorées.

NOM DU COMITÉ : Vendôme pour tous

OBJECTIF : Interpeller les acteurs concernés dans la mise en accessibilité de la station de métro Vendôme : le gouvernement du Québec, la STM, le MTQ.

COMPOSITION : Comité inter-quartier Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce, TCAÎM, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Lors des rencontres, un plan d'action a été mis en œuvre afin de sensibiliser la population à la difficulté que présente la non-accessibilité du métro Vendôme, en mettant l'accent sur les futurs usagers du CUSM. Entreprendre des actions médiatiques afin d'interpeller les ministères concernés. Deux rencontres de ce comité ont eu lieu en 2013-2014.

NOM DU COMITÉ : Comité santé et services sociaux du ROPMM

OBJECTIF : Avoir les informations nécessaires et prendre position sur tous les dossiers concernant la santé et les services sociaux.

COMPOSITION : Ex aequo, ADSMQ, AFHM, Amalgame, Main-forte, RAAMM, SPPH, ALPHA, MÉMO QC, CCR, RUTA de Montréal.

FAITS SAILLANTS : Pour des raisons de pertinence quant à sa mission, le RUTA a mis fin à sa participation au comité. Par contre, nous avons offert, sur une base sporadique et sur invitation, de nous joindre au comité si le transport venait à l'ordre du jour. Le RUTA a participé à deux rencontres de ce comité en 2013-2014.

Essais terrain et consultations

NATURE DU TEST : Accessibilité des DAT

MISE EN CONTEXTE : Suivant la proposition d'un stagiaire à la STM, des tests ont été effectués relativement à l'accessibilité physique des machines DAT : la grosseur des boutons, la hauteur des machines, la facilité d'utilisation des différentes fonctions (insérer la carte de crédit, insérer des billets et de la monnaie, récupérer les titres de transport achetés), etc.

COMITÉ RELIÉ : Aucun

OBJECTIF : Documenter les besoins des personnes ayant différentes limitations fonctionnelles en termes d'utilisabilité physique des DAT.

NATURE DU TEST : Rehaussement des quais de métro

MISE EN CONTEXTE : La STM doit effectuer le rehaussement de certains quais de métro pour que les personnes utilisant différentes aides à la mobilité puissent entrer de façon autonome dans le futur métro Azur.

COMITÉ RELIÉ : Aucun

OBJECTIF : Nous assurer que le rehaussement des quais a une pente satisfaisante et franchissable pour les personnes ayant différents types de déficiences motrices ou visuelles.

NATURE DU TEST : Accessibilité du Train de l'Est

MISE EN CONTEXTE : Comme le Train de l'Est sera en partie accessible dès sa mise en service, nous avons fait des tests avec des personnes utilisant différents types de fauteuils, motorisés ou non, pour voir si elles pouvaient entrer dans la partie réservée aux personnes en fauteuil ainsi que dans la salle de bain du train.

COMITÉ RELIÉ : Aucun

OBJECTIF : Voir à quel point le wagon et la salle de bain étaient accessibles selon le type d'aide à la mobilité utilisé.

NATURE DU TEST : Accessibilité du site Internet de l'AMT

MISE EN CONTEXTE : L'AMT a fait une refonte de son site Internet en y incluant un volet d'accessibilité aux personnes vivant en situation de handicap.

COMITÉ RELIÉ : Aucun

OBJECTIF : Tester l'accessibilité du nouveau site Internet de l'AMT.

Plan d'action 2014-2015

Thème 1 : Information et services aux membres

Objectif général : Rayonnement du RUTA

Objectifs spécifiques	Moyens	Attentes	Atteinte des objectifs	Commentaires / explications
<p>Fidéliser et mobiliser nos membres actifs pour mieux porter la mission du RUTA</p> <p>Regrouper nos membres autour d'événements sociaux</p>	<p>Rejoindre le plus grand nombre de nos membres dans le cadre de nos actions ponctuelles et générales afin de les faire participer</p> <p>Organiser diverses rencontres avec les membres du RUTA</p>	<p>Consolider les liens des membres avec le RUTA, créer un sentiment d'appartenance</p>		
<p>Recruter de nouveaux membres</p>	<p>Mettre l'emphase sur les centres pour personnes âgées et sur les groupes d'étudiants en situation de handicap dans les universités</p>	<p>Augmenter le nombre de membres actifs du RUTA</p> <p>Que les nouveaux membres s'impliquent dans les activités</p>		
<p>Être plus actif auprès des organismes</p>	<p>Présenter la mission du RUTA et ses différents services auprès des organismes membres et non membres</p> <p>Promouvoir le RUTA à l'aide d'outils explicatifs</p>	<p>Quelques organismes ou leurs membres deviennent membres du RUTA</p>		

Diffusion d'information aux gens et aux organismes faisant partie du réseau du RUTA	Publier l'INFORUTA quatre fois par année Alimenter notre page Facebook et notre site Internet	Communiquer avec nos membres de façon simple et rapide Tenir nos membres informés de nos travaux tout au long de l'année		
Augmenter la visibilité médiatique du RUTA	Mise en place d'une base de données médiatique Bâtir des relations avec le milieu journalistique	Que le RUTA apparaisse de plus en plus dans les médias		

Thème 2 : Concertation

Objectif général : Positionnement du RUTA

Objectifs spécifiques	Moyens	Attentes	Atteinte des objectifs	Commentaires / explications
Consolider le financement	Rechercher des moyens alternatifs aux subventions que nous avons déjà	Augmentation du financement du RUTA		
Créer de nouveaux partenariats	Saisir les opportunités de travailler sur des projets de quartier ou des mobilisations ponctuelles Être à l'affût des dossiers portés par différentes instances et touchant le transport collectif	Faire connaître le RUTA Élargir notre banque de contacts Exploiter notre expertise en AU et défense des droits dans une diversité d'occasions		

		Élargir notre bassin d'organismes membres du RUTA		
Nous impliquer dans des campagnes et des regroupements régionaux	Devenir membre de certains regroupements Nous impliquer et participer dans des campagnes de revendications qui nous touchent	Sortir de notre réseau de base actuel pour aller porter la voix du RUTA à des niveaux différents		

Thème 3 : Stratégie du RUTA				
Objectif général : Restructuration interne				
Objectifs spécifiques	Moyens	Attentes	Atteinte des objectifs	Commentaires / explications
Revoir la vision du RUTA à moyen et long terme	Faire appel à un professionnel pour nous guider dans la démarche Revoir les règlements généraux Mobiliser le RUTA, ses membres et ses partenaires autour d'une démarche rassembleuse et productive	Faire un bilan du cheminement du RUTA et décider où le RUTA s'en ira pour les prochaines années		

Objectifs qui seront priorisés en 2014-2015

Objectif général : Rayonnement du RUTA

- Fidéliser et mobiliser nos membres actifs pour mieux porter la mission du RUTA
- Recruter de nouveaux membres
- Diffusion d'informations aux gens et aux organismes faisant partie du réseau du RUTA
- Augmenter la visibilité médiatique du RUTA

Objectif général : Positionnement du RUTA

- Consolider le financement
- Créer de nouveaux partenariats
- Nous impliquer dans des campagnes et des regroupements régionaux

Objectif général : Restructuration interne

- Revoir la vision du RUTA à moyen et long terme

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT
ADAPTÉ ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2014

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2014**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Nous avons procédé à l'examen du bilan du **REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL** au **31 mars 2014**, ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Association.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Société de comptables professionnels agréés

Laval,

¹ Par Hugues Brisson, CPA auditeur, CA

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
PRODUITS		
SACAIS	87 004	87 004
Ville de Montréal - Essais terrain	-	7 000
Contrat de services - STM	20 000	20 000
Ministère des transports	19 000	9 000
Salon du taxi	1 000	-
Cotisations des membres	145	670
Allocations Ex-Aequo - Déneigement	1 050	1 000
ÉNPQ - STM	2 654	4 950
	<u>130 853</u>	<u>129 624</u>
CHARGES		
Salaires	90 992	96 781
Loyer et locations de salles	1 599	1 278
Assurances, taxes et permis	850	841
Téléphone et internet	2 091	2 077
Colloques, déplacements et représentation	4 694	7 641
Cotisations et associations	75	75
Frais de réunions	2 402	3 518
Dédommagements - Essais terrain	231	1 160
Frais d'accessibilité	5 992	5 309
Plan de communication	107	147
Entretien et réparations	425	1 560
Papeterie, timbres et impression	1 232	559
Honoraires professionnels	4 851	3 171
Intérêts et frais de banque	56	128
Amortissement des immobilisations corporelles	814	1 088
	<u>116 411</u>	<u>125 333</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>14 442</u></u>	<u><u>4 291</u></u>

(Non audité)

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014**

	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	2014 Total \$	2013 Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 402	18 543	21 945	17 654
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(814)	15 256	14 442	4 291
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 588	33 799	36 387	21 945

(Non audité)

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**BILAN
AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	56 044	35 540
TPS et TVQ à recevoir	1 197	1 160
Subvention et autres à recevoir	1 050	800
Frais payés d'avance	<u>838</u>	<u>1 126</u>
	59 129	38 626
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>2 588</u>	<u>3 402</u>
	<u><u>61 717</u></u>	<u><u>42 028</u></u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	<u>25 330</u>	<u>20 083</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 588	3 402
Non affecté	<u>33 799</u>	<u>18 543</u>
	<u>36 387</u>	<u>21 945</u>
	<u><u>61 717</u></u>	<u><u>42 028</u></u>

Pour le Conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

(Non audité)

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

**FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	14 442	4 291
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>814</u>	<u>1 088</u>
	<u>15 256</u>	<u>5 379</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
TPS et TVQ à recevoir	(37)	703
Subvention et autres à recevoir	(250)	650
Frais payés d'avance	288	(366)
Créditeurs	<u>5 247</u>	<u>(1 939)</u>
	<u>5 248</u>	<u>(952)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	20 504	4 427
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>35 540</u>	<u>31 113</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>56 044</u></u>	<u><u>35 540</u></u>

(Non audité)

**REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET ACCESSIBLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

4. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa Desjardins non utilisée, autorisée pour un maximum de 2 500 \$, portant intérêt à un taux de 8,50 %. Aucune garantie n'a été donnée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
5. CRÉDITEURS		
Frais courus	4 307	3 354
Salaires et vacances à payer	7 786	8 396
Déductions à la source à payer	4 904	-
Autres subventions perçues d'avance	8 333	8 333
	<u>25 330</u>	<u>20 083</u>

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses TPS et TVQ à recevoir ainsi que sur ses subventions et autres à recevoir. Les autres montants à recevoir ont été reçus peu après la fin de son exercice financier. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

(Non audité)

Prévisions budgétaires 2014-2015

	Réel 2013-2014	Prévisions budgétaires 2014-2015
REVENUS		
SACAIS	87004	87004
Subvention-MTQ	19000	10000
Contrat de services-STM	20000	20000
ENPQ-STM et AMT	2654	4000
Comité déneigement	100	1000
Cotisations des membres	145	250
Salon du taxi	1000	0
Autres subventions	0	4000
TOTAL Revenus	129903	126254
CHARGES		
Salaires	88092.27	92 700
Honoraires professionnels	4850.57	8500
Frais de déplacement	1509.75	2000
Représentation/colloque/conférence	3214.9	3500
Communication/promotion	107.49	400
Entretien/service et équipement de bureau	324.89	850
Frais de formation	0	600
Assurances	1598.21	1600
Frais bancaires et financiers	55.98	60
Cotisations/abonnements	75	500
Fournitures de bureau	650.99	1050
Essais terrain	231	200
Frais d'accessibilité	5078.07	6000
Réunions (AGA, CA, activités spéciales)	2370.09	3094
Taxes et permis	34	50
Vie associative	0	800
Loyer	1320	1500
Location de salle	278.74	350
Télécommunication	2091.31	2500
TOTAL Charges	111883.26	126254
Excédent	18019.74	0

Liste des abréviations

Abréviations	Nom
ADSMQ	Association des devenus sourds et malentendants du Québec
ALPHA	Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Montréal
APDITED	Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement
ALTA	Association lavalloise pour le Transport adapté
AMM	Aide à la mobilité motorisée
AMT	Agence métropolitaine de transport
AOT	Autorité organisatrice de transport
APOHQ	Aide aux personnes obèses handicapées du Québec
AQPPT	Association québécoise des personnes de petite taille
ARUTAQ	Alliance des Regroupements des Usagers du Transport adapté du Québec
ASUQ	Association du Syndrome de Usher du Québec
ATEDM	Autisme et Troubles envahissants du Développement Montréal
AU	Accessibilité universelle
AUTAL	Association des usagers du transport adapté de Longueuil
BTM	Bureau du taxi de Montréal
CA	conseil d'administration
CCSMM	Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CPCDIT	Comité Provincial de Concertation et de Développement de l'Industrie du Taxi
CRADI	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
CTQ	Commission des Transports du Québec
CUT	Comité usagers-transporteur
DAT	Distributrice automatique de titres de transport
ENPQ	École nationale de police du Québec
IRSU	Intervention rapide en situation d'urgence
MADA	Municipalité amie des aînés
MÉMO QC	Moelle épinière et motricité Québec
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OPHQ	Office des Personnes Handicapées du Québec
PIMO	Promotion Intervention en Milieu Ouvert
RAAMM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

RAPAQ	Regroupement des associations de personnes aphasiques du Québec
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
RUTAL	Regroupement des Usagers du Transport Adapté de Lanaudière
SACAIS	Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome et à l'Initiative Sociale
SCSP	Société canadienne de la sclérose en plaques
SIRTA	Système Interactif de Réservation du Transport Adapté
STM	Société de Transport de Montréal
TA	Transport adapté
TAQ	Tribunal administratif du Québec
TCAIM	Table de Concertation des Aînés de l'Île de Montréal